

Nord-Ouest dont l'étendue terrestre est de 1,458,784 milles carrés; les terres agricoles occupées y sont pratiquement nulles, et on estime à 275,800 milles carrés la superficie des terres boisées.

**Section 2.— Terres publiques**

Au tableau 2, qui classe les terres du Canada selon le régime foncier, les articles 2, 3, 4 et 5 viennent de sources fédérales et les articles 1, 6, 7 et 8 de sources provinciales.

**2.—Superficie totale répartie selon le régime foncier, vers 1960**

Détail	Terre-Neuve	Île-du-Prince-Édouard	Nouvelle-Écosse	Nouveau-Brunswick	Québec	Ontario
(milles-carrés)						
1. Terres privées ou terres de la Couronne en voie d'aliénation.....	6,743	2,058	16,430	15,443	43,500	41,300
2. Terres fédérales, sans les terres cédées à bail, les parcs nationaux, les réserves indiennes ni les stations forestières expérimentales.....	937	105	194	721	342 <sup>1</sup>	2,341
3. Parcs nationaux.....	156	7	368	80	<sup>2</sup>	12
4. Réserves indiennes.....	—	4	40	59	280	2,430
5. Stations forestières expérimentales fédérales....	—	—	—	35	7	97
6. Terres provinciales, sans les parcs provinciaux ni les réserves forestières provinciales.....	148,159	8	4,392	10,612	513,301	341,638
7. Parcs provinciaux.....	73	—	1	—	31,110	5,238
8. Réserves forestières provinciales.....	117	2	—	1,404	6,320	19,526
<b>Total.....</b>	<b>156,185</b>	<b>2,184</b>	<b>21,425</b>	<b>28,354</b>	<b>594,860</b>	<b>412,582</b>
(milles carrés)						
	Manitoba	Saskatchewan	Alberta	Colombie-Britannique	Yukon et T. du N.-O.	Canada
1. Terres privées ou terres de la Couronne en voie d'aliénation.....	45,987	104,493	94,522	19,362	77	389,915
2. Terres fédérales, sans les terres cédées à bail, les parcs nationaux, les réserves indiennes ni les stations forestières expérimentales.....	6,819	8,376	5,542	970	1,508,268 <sup>3</sup>	1,534,615
3. Parcs nationaux.....	1,148	1,496	20,717 <sup>4</sup>	1,671	3,625 <sup>5</sup>	29,280
4. Réserves indiennes.....	819	1,884	2,418	1,278	9	9,221
5. Stations forestières expérimentales fédérales....	<sup>6</sup>	—	47	—	—	186
6. Terres provinciales, sans les parcs provinciaux ni les réserves forestières provinciales.....	189,899	13,690	123,281	286,907	—	1,631,887
7. Parcs provinciaux.....	978 <sup>7</sup>	1,600	139	13,162	—	52,301
8. Réserves forestières provinciales.....	5,350 <sup>8</sup>	120,161	8,619	42,905	—	204,404
<b>Total.....</b>	<b>251,000</b>	<b>251,700</b>	<b>255,285</b>	<b>366,255</b>	<b>1,511,979</b>	<b>3,551,809</b>

<sup>1</sup> Comprend le parc de la Gatineau (86 milles carrés) et le parc des Champs de Bataille de Québec (0.36 mille carré), qui relèvent du pouvoir fédéral sans être au sens strict des «parcs nationaux». <sup>2</sup> Moins de 1 mille carré <sup>3</sup> Comprend 952,849 milles carrés constitués, par décret du conseil, en réserves de gibier ou seuls les Indiens et les Esquimaux peuvent chasser, mais qui cependant ne sont pas considérés comme parcs nationaux. <sup>4</sup> Y compris le parc Wood Buffalo (13,675 milles carrés) qui, bien que constitué en réserve par le gouvernement fédéral, est administré par la Direction des régions septentrionales, ministère du Nord canadien et des Ressources nationales. <sup>5</sup> La partie du parc Wood Buffalo située dans les Territoires du Nord-Ouest. <sup>6</sup> La superficie des parcs nationaux comprend une étendue de 25 milles carrés exploitée par les stations forestières expérimentales. <sup>7</sup> Les réserves forestières provinciales sont aussi utilisées jusqu'à un certain point comme lieux de divertissement.